Neuchâtel - Fondée en 1738 - 207me année

Un numéro 15 centimes

No 12 (6 pages) — Lundi 15 janvier 1945

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile 22.— 11.— 5.50 1.90
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
15 ½ c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 58 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Avant la votation sur la nouvelle loi des C. F. F.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA «NOTE A PAYER»

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mercredi dernier, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a publié, sous le titre « Les perspectives des C.F.F. », un article qui pose fort bien, dans ses données générales, le problème soumis au peuple suisse, samedi et dimanche prochains. L'auteur constatait que personne ne songe à chicaner sur la nécessité d'assainir le bilan, de l'alléger de ces « non-valeurs » qui le chargent depuis des décennies d'assouplir la structure financière, beaucoup trop rigide, de l'entreprise.

Les citoyens n'ont donc pas à dire s'ils veulent ou non payer les dettes des C.F.F. Ces dettes sont, en réalité, celles de la Confédération. Il faut les payer et plus on tardera plus elles seront lourdes.

En revanche, le contribuable — puisque c'est lui, en dernier lieu, qui doit mettre la main à la poche — est en droit de se demander quelle est l'origine de ces dettes, si elles ne sont pas la conséquence d'une mauvaise administration, d'une fausse politique, d'une organisation insuffisante, onéreuse, dispendieuse et si l'on a pris les mesures nécessaires pour parer à un nouvel endettement, une nouvelle accumulation — sans couverture — de déficits éventuels.

* * *

Considérons d'abord l'origine des difficultés financières des C.F.F. Elle est diverse. Certaines raisons tiennent à une évolution générale de la « technique des transports ». L'apparition de l'automobile et du camion surtout a fait perdre aux chemins de fer le monopole de fait qu'ils détenaient jusqu'à la précédente guerre. Mais ce n'est point là un malheur irrémédiable. La concurrence entre le rail et la route peut contribuer à la santé de l'économie nationale, à la condition qu'elle soit soumise à certaines règles, à un contrôle qui l'empêche de dégénérer en une course à la « sous-enchère », en un dumping qui affaiblit les uns et les autres et les oblige tous les deux à crier à l'aide, lorsqu'ils sont à bout de souffle. L'échec de la loi sur le partage du trafic, il y a une dizaine d'années, a retardé la coordination. On y travaille cependant et les Chambres ont élaboré un nouvel article constitutionnel qui doit encore obtenir la sanction du peuple. Les C.F.F. se prêteront d'autant mieux à une coordination qu'ils seront financièrement assainis.

* * *

D'autres raisons tiennent à la politique et apparaissent comme autant d'« erreurs » qu'il ne faut point renouveler. Ce fut, par exemple, une première erreur que de fixer trop haut le prix de rachat de la plupart des lignes privées. C'en fut une autre de prévoir une organisation trop compliquée, avec des conseils d'arrondissements et un personnel administratif trop nombreux. C'en fut une aussi que de ne pas accorder aux C.F.F. une indemnité suffisante pour leurs prestations de guerre, de 1914 à 1918. Erreur enfin que de reporter sans cesse à compte nouveau les déficits des mauvaises années.

N'oublions pas toutefois qu'on a tiré les leçons de ces fautes. La loi de 1923 simplifie considérablement l'organisation des C.F.F. En outre, le département et la direction générale ont, depuis une quinzaine d'années, poursuivi avec persévérance et méthode, une politique de « rationalisation » qui a permis aux C.F.F. de faire des bénéfices, dès que la crise économique desserrait son étreinte sur le trafic. Ainsi que je me propose de l'exposer dans un prochain article, la loi d'assainissement codifie certaines des expériences faites pendant les années difficiles et, de ce fait même, apporte de sérieuses garanties contre un nouvel endettement.

* * *

Certes, on ne pourra pas éviter toujours des « décisions politiques », pour cette simple raison que l'entreprise ne travaille point à des fins commerciales uniquement, mais qu'elle doit servir les intérêts de l'économie nationale. L'assainissement serait sans aucun doute vite fait s'il suffisait de supprimer toutes les « lignes gourmandes », celles qui ne rapportent pas assez ou qui ne couvrent même pas leurs frais d'exploitation par leurs recettes. Mais pourrait-on laisser des régions étendues dépourvues du seul moyen de communication sur lequel on puisse compter en toutes circonstances ? Il y a des « décisions politiques » nécessaires.

Les facilités de tarifs accordées à Genève, par exemple, sont contraires à tous les principes purement commerciaux et une entreprise uniquement soucieuse de l'équilibre de son bilan refuserait de les consentir. Qui donc niera qu'ils sont, pour Genève, une nécessité économique et même une nécessité « politique » pour notre pays ? Voulez-vous un autre exemple ? Il n'était point « commercial » non plus de supprimer les surtaxes de montagne sur la ligne Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds. Ces surtaxes ont été calculées dans le prix de rachat. Il s'ensuit qu'en y renonçant — non de leur propre gré, mais par décision du pouvoir politique — les C.F.F. ont payé trop cher la ligne du Jura neuchâtelois et que leur bilan se trouve d'un coup chargé de cet excédent. Mais on admettra que là aussi, il y avait nécessité économique.

Ne perdons pas de vue enfin, quand on parle de l'endettement des C.F.F., que l'électrification a coûté 900 millions. Pour trouver l'argent, il a fallu emprunter, et les C.F.F. paient régulièrement l'intérêt des obligations.

Si donc la dette des C.F.F. apparaît énorme, il convient de faire la juste part des choses et des hommes, des erreurs et des circonstances. Il importe surtout de tenir compte des efforts poursuivis, dans le cadre de l'organisation actuelle, pour faire des chemins de fer l'instrument qu'ils ont été pendant les cinq dernières années. G. P.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Anglais et Américains ont opéré leur jonction dans les Ardennes

Le saillant allemand a été ainsi partagé en deux parties

AVEC LES TROUPES ALLIÉES EN BELGIQUE, 14 (Reuter). — Les troupes britanniques et américaines ont opéré leur jonction dans la région de Champlon. Elles ont ainsi partagé le reste du saillant allemand en deux parties.

Des détachements britanniques ont nettoyé dimanche après midi des petites formations ennemies abandonnées dans les terrains repris. Il reste encore de petites poches allemandes où des forces blindées offrent une résistance acharnée. Il s'agit vraisemblablement d'unités laissées en arrière-garde avec ordre de se sacrifier pour couvrir la retraite allemande.

Des troupes américaines et britanniques se sont retrouvées en plusieurs points sur la rive de l'Ourthe, au sud et au sud-est de Laroche. La première rencontre a eu lieu à Ourtheville dimanche à 8 heures.

Le maréchal von Rundstedt est parvenu à retirer ses forces blindées

Q. G. DU GÉNÉRAL EISENHOWER, 14 (Exchange). — On fait remarquer au G. Q. allié que les opérations tendant à la liquidation de la poche allemande des Ardennes ne se sont pas déroulées en tous points conformément au plan établi. L'adversaire est notamment parvenu, grâce à la protection offerte par un dense brouillard, à retirer ses forces blindées de la poche des Ardennes et à remplacer quelques-unes de celles-ci par des unités d'infanterie.

(Lire la suite en dernières dépêches.)



A Bastogne, des soldats britanniques patrouillent dans les rues de la ville.

Grande offensive russe d'hiver dans le sud de la Pologne

L'armée soviétique enfonce les lignes allemandes en Galicie

Les forces de Staline qui marchent sur Kielce et Cracovie, ne sont plus qu'à une centaine de kilomètres de la Haute-Silésie

Les Russes attaquent également à la frontière de la Prusse orientale et en Tchécoslovaquie

MOSCOU, 14 (Reuter). — Le maréchal Staline a adressé samedi soir l'ordre du jour suivant au maréchal Koniev et à son chef d'état-major, le général d'armée Sokolovsky :

Les forces du 1er front d'Ukraine ayant passé, le 12 janvier, à l'offensive à l'ouest de Sandomir et, en dépit des conditions atmosphériques défavorables qui ont restreint l'appui de l'aviation soviétique, ont percé les défenses ennemies sur un front de plus de 40 km.

Une offensive d'artillerie puissante et bien organisée a joué un rôle décisif dans la percée des défenses ennemies.

En deux jours d'opérations offensives, les troupes de ce front ont avancé de 40 km. et élargi leur percée sur plus de 65 km.

Au cours de cette offensive, nos troupes ont pris d'assaut de nombreux points d'appui ennemis puissants, y compris Chmielnik, ainsi que 350 autres localités.

(A. T. S.) Chmielnik, qui vient d'être occupé par les troupes russes, est situé à 30 km. au sud de Kielce, en Pologne. Elle avait été occupée par les Allemands en 1939.

Les Russes marchent sur Kielce et Cracovie

MOSCOU, 14. — De Duncan Hooper, correspondant de l'agence Reuter:

Les chars, les canons motorisés et l'infanterie soviétiques déferlent sans cesse de la tête de pont de la Vistule sur les positions défensives allemandes situées à 110 km. à peine de la frontière de Haute-Silésie. Des chars, de l'artillerie et de l'infanterie ont été jetés dans la mêlée. Cependant, d'importantes forces aériennes sont concentrées derrière le front russe, n'attendant que le beau temps pour passer à l'offensive.

L'attaque russe n'en est qu'à son début et s'étendra sans doute à d'autres secteurs pour s'étendre enfin à tout le front de l'est. L'offensive russe partie de la tête de pont de la Vistule, est dirigée sur Kielce et Cracovie.

L'armée rouge a enfoncé trois zones fortifiées

MOSCOU, 14 (Reuter). — Radio-Moscou a diffusé un rapport de front de la « Pravda » disant notamment :

Les troupes soviétiques, en déclenchant leur offensive de leur tête de pont sur la Vistule, avaient à enfoncer trois zones fortifiées. Profitant des expériences faites au cours de ces dernières années, les Allemands avaient établi un réseau de fortifications extrêmement puissant. D'autre part, toutes mesures de précaution avaient été prises par le haut commandement allemand. Chacune de ces trois zones paraissait insurmontable. Des réserves d'infanterie mobile, de chars et d'artillerie avaient été mises à la disposition du haut commandement, de façon à pouvoir lancer, sur chaque point menacé, le poids de ces réserves offensives. Tout ce système a été brisé d'un coup par l'armée rouge. Le flot qui se déverse vers l'ouest ne saurait être comparé qu'à un torrent de lave. Il convient de relever que le mauvais temps empêcha l'intervention de l'aviation. C'est l'artillerie d'assaut, d'une puissance inimaginable, tant par son tir que par le nombre de ses batteries, qui décida de la bataille. Des milliers de canons écrasèrent les défenses ennemies et ouvrirent la voie aux chars et à l'infanterie.

Selon Berlin

Les Russes ont mis en ligne quatre armées à l'ouest de Baranov

BERLIN, 14 (Interinf.). — Les Soviets ont lancé quatre armées, une armée blindée et trois corps blindés autonomes, dans la gigantesque bataille de la tête de pont de la Vistule, à l'ouest de Baranov. Leur aile méridionale a rencontré la plus vive résistance et n'a pu gagner du terrain que dans des proportions restreintes. Au sud-est de Kielce, des unités blindées allemandes ont passé à la contre-attaque et ont pris d'assaut onze villages et attaqué de flanc les colonnes blindées soviétiques s'élançant vers l'ouest.

Les Russes ont été repoussés. Des combats acharnés font rage le long des affluents de la Lysa-Gora, où la pression soviétique est des plus fortes. Les Allemands ont pu maintenir leurs positions.



Troupes allemandes en marche à travers les ruines d'une localité soviétique.

Le communiqué soviétique

MOSCOU, 14. — Le communiqué soviétique de dimanche annonce :

Dimanche, nos troupes au sud et au sud-ouest de Kielce ont pris la ville de Pinczov, ainsi que plus de 200 autres localités, dont 18 grandes parmi lesquelles il faut mentionner Lisuv, Miasevo, Michaluv, Chipov et la station de Sonuv. Ainsi les Russes ont franchi la Nida sur une longueur de 60 km. et occupé la ligne Kielce-Cracovie.

En Tchécoslovaquie, les troupes russes ont pu briser la résistance ennemie et prendre les villes de Lucenec et de Plesivec, ainsi que plus de 40 autres agglomérations, dont dix grandes, parmi lesquelles Gorka, Rezova et Kalimova ainsi que trois gares.

A Budapest, les troupes russes resserrant leur étreinte ont occupé la gare de l'Est, la gare de banlieue de Czemer, l'usine à gaz et plus de deux cents pâtés de maisons. Dimanche, les Russes ont capturé 2500 officiers et soldats allemands et hongrois.

(Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches)

CITÉS EN RUINES

Budapest, ville martyre

Par la rage des hommes, par leur haine, une autre belle cité, symbole de la civilisation européenne, se transforme en ruines noires et fumantes. Les villes détruites, nous affirme-t-on, seront rapidement réédifiées une fois la guerre terminée. Mais comment s'y prendra-t-on pour refaire ce que l'histoire seule a pu construire ? C'est le cas pour Budapest, ville qui n'existe que sur les cartes, désormais, à part quelques quartiers que chaque heure voue à une destruction totale. Des combattants fanatiques, au service de deux totalitarismes, luttant en terre étrangère, en ont voulu la mort. Des actes de bravoure incroyables ont lieu de part et d'autre. Des hommes, sans hésiter, se sont lancés à l'assaut de quelque position à conquérir ou à reprendre, ceci pour obtenir des résultats militaires peut-être immédiatement importants, mais que l'historien de l'avenir ne jugera sans doute pas plus définitifs que le ravage de quelque bourg par les hordes d'un Genghis-Khan. Jacques AUBERT.

(Lire la suite en cinquième page)



Une vue de Budapest. Au premier plan, le pont Elisabeth sur le Danube.

X — Y — Z

Plaignez, oh ! plaignez de tout votre cœur, vous, dont le nom commence par une lettre honorable, ces pauvres deshérités de l'ordre alphabétique et de l'humaine fortune qui ont un X, un Y ou un Z pour initiale du leur ! Vous ne mesurez pas l'étendue de votre avantage ; vous ne sentez pas le perpétuel déni de justice dont nous avons à souffrir.

Ce n'est pas de venir en queue et d'être appelés les derniers qui nous ulcère et nous révolte : cette malice du sort nous serait acceptable, tout comme nous nous accommodons d'être ou trop petits ou trop grands, lymphatiques, bilieux, malingres, chauves, d'esprit lent, d'imagination fantasque, sans ressources dans la vie et démunis de pécune plus souvent que nous ne l'aurions souhaité ! C'est le sort, c'est la destinée : il vaut mieux en prendre son parti !

Nous sommes des gens raisonnables ; nous comprenons très bien que toutes les lettres ne se peuvent placer sur le même rang. Il y faut une suite, à défaut de laquelle on ne s'y reconnaîtrait plus. Nous nous soumettons à cette fatale nécessité d'une âme d'autant moins amère qu'on s'avise parfois de ce fâcheux handicap et qu'on prend, pour adoucir notre peine, de temps en temps, l'alphabet à rebours. Le Z, alors, vient en tête : nous en éprouvons de la joie et nous y voyons une préfiguration de cet autre monde, où les derniers seront les premiers, à ce qu'on dit. Il y en a des choses qui devront être changées dans l'autre monde !

Non, voyez-vous, messieurs, ce qui nous chagrine, ce qui nous semble passer les limites, c'est l'abus qu'on fait communément de ces lettres, d'ailleurs décoratives, qui sont le plus important de nos signes distinctifs, et pour ainsi dire, notre drapeau. S'il se profère quelque sottise, s'il se commet quelque irrégularité, s'il se perpètre même quelque crime, la charité vous interdisant d'énoncer le patronyme de la personne accusée ou soupçonnée, ou ne le connaissant pas encore, vous la nommez à votre choix X, ou bien Y, ou bien Z. Est-ce que ce n'est pas intolérable ?

Ce l'est d'autant plus que nous ne sommes pas et n'avons jamais été le nombre. Nous ne sommes qu'un petit groupe dérisoire de parents pauvres, privés, hélas, de tous les moyens de nous défendre utilement. Voyez combien peu répandues, en comparaison des A, des C, des M, sont les X et les Y. L'annuaire du téléphone, par exemple, ne donne aucun X pour l'entière ville de Lausanne ; à Genève, il n'en signale qu'un. Les Z, dans le même lieu, remplissent presque deux pages, mais cela ne leur vaut pas d'être plus honnêtement traités.

X, Y, Z, c'est l'anonymat, la quantité négligeable, ce qu'on appelle dans le Midi la « rafataille », des gens avec lesquels on ne se gêne pas. En désignant par ces initiales des espèces qu'on épargne, quelle suspicion ne jette-t-on point sur les X, les Y ou les Z authentiques, regardés aussitôt de travers, contre les exigences les plus élémentaires du droit ! Henri de ZIÉGLER.

(Lire la suite en cinquième page)

Etroits échanges de vues anglo-américains avant la conférence tripartite

Le président Roosevelt aurait l'intention de présenter à ses interlocuteurs un projet de pacte

LONDRES, 15 (A.T.S.). — Il semble que d'étroits échanges de vues anglo-américain ait lieu actuellement avant la réunion des chefs des gouvernements de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Il vise à coordonner les conceptions britanniques et américaines à l'égard des différents problèmes qui seront traités.

Selon des informations américaines, le président Roosevelt pense présenter à ses partenaires un projet de pacte fixant les rapports entre les trois pays, mais en exigeant que l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne reconnaissent la charte de l'Atlantique.

Des informations de Paris annoncent que le général de Gaulle a chargé ses ambassadeurs à Washington et à Londres de communiquer aux gouvernements intéressés qu'aucune décision à caractère obligatoire ne soit prise à l'égard des intérêts français sans la participation des autorités de la République française.

On escompte à Londres que la conférence comprendra deux parties, l'une groupant MM. Churchill, Roosevelt et Staline, et l'autre groupant les trois hommes d'Etat ainsi que le général de Gaulle et un représentant de la Chine.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A LOUER

Magasin à louer au centre de la ville, pour le 24 février ou date à convenir.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

A louer immédiatement dans la boucle

vastes locaux

à l'usage de bureaux, magasins ou entrepôts. — Demander l'adresse sous chiffres P. 1091 N., à Publicitas, Neuchâtel, ou téléphone 5 42 25.

CHAMBRES

Chambre à louer, chauffée, faubourg de l'Hôpital 39 b.

A louer à demoiselle sérieuse, très jolie chambre meublée, indépendante. Chauffage central. Jouissance de la salle de bain. S'adresser: Orangerie No 8, 1er étage, de 8 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Belle grande chambre. — Moulins 38, 3me, à droite. S'adresser dès 18 heures.

DEM. A LOUER

Je cherche à louer pour le 15 mars ou le 1er avril 1945 un

LOGEMENT

de deux ou trois chambres et cuisine dans les villages avoisinants de Fontainemelon. Faire offres à M. Willy Graf, Montagne de Cernier.

PENSIONS

Belle chambre au soleil, avec bonne pension. S'adresser : Beaux-Arts 7, rez-de-chaussée.

Chambres avec pension. Sablons 33, 3me étage.

Beau studio, avec pension, pour jeune fille (élève). Faubourg de l'Hôpital No 22, 2me étage.

Jeune dame cherche

CHAMBRE ET PENSION

Adresser offres écrites à C. P. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une

ouvrière

débutante, habitant la région; se présenter le matin à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., avenue Beauregard, Cormondrèche.

JEUNE FILLE

Je cherche jeune fille, après Pâques, pour aider dans ménage de quatre personnes. Bons traitements, vie de famille, pas d'ouvrage pénible, pas de travaux de campagne. — S'adresser à Mme Hans Ritz, fabrique de meubles, Wichtrach près Thoune.

JEUNE FILLE

de confiance est demandée par café-restaurant pour aider au ménage. Gages selon entente. — S'adresser à Mme veuve Léon Cosandier, café de la Foule, 17, rue du Midi, le Locle.

Médecin-dentiste de la ville cherche une

demoiselle de réception

Prière d'adresser offres manuscrites, en indiquant activité antérieure, âge et prétentions de salaire, sous D. R. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

Le poste de

jardinier-concierge

d'une propriété du vignoble ouest neuchâtelois est à repourvoir, à partir du 1er avril 1945.

Le titulaire doit connaître à fond la culture des arbres, des légumes, des fleurs et de la vigne.

Appartement à disposition sur place.

Poste de confiance, stable pour titulaire sérieux.

Adresser offres avec état de service, références, sous chiffres C. Z. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE

de bureau, connaissant la comptabilité, bonne sténo-dactylographe, ayant de l'initiative, est demandée. Entrée à convenir. — Offres avec curriculum vitae, références et prétentions, sous E. M. 296 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de meubles engagerait un

jeune ébéniste

connaissant bien le plan et la technique du meuble, en qualité de traceur. — Offres avec prétentions sous chiffres A. 1105 N. à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE HOMME

vigoureux et intelligent, pourrait apprendre à fond le métier de

jardinier

chez P. Wittwer-Stucki, jardinier, Buchholz-Gwatt. Tél. 2 47 30. Une place de

commissionnaire

est également vacante.

On demande une

BONNE

sérieuse et honnête pour faire seule un ménage soigné de deux personnes. Gages pour personne capable 100 à 120 fr. par mois. — Ecrire avec copies de certificats et photographie à J.-E. Monard, fabricant, Tavannes (Jura bernois).

On cherche pour le 1er avril, une

jeune fille

de confiance, entre 18 et 30 ans. Bons gages. S'adresser sous chiffres R. 8012 N., à Publicitas S.A., Cernier.

Jeune homme

robuste, de confiance, serait engagé tout de suite comme porteur. S'adresser: Pâtisserie Nussbaum, Neuchâtel, tél. 5 34 05.

DAME

On demande une personne de confiance pour faire le ménage et éventuellement la cuisine, pour deux personnes, tous les jours (le matin, jusqu'à 14 heures, avec repas de midi). — Faire offres par écrit à P. C. 285 au bureau de la Feuille d'avis.



A. S. 10.006 X.

Profitez DE NOS PRIX AVANTAGEUX

A nos rayons de

Tissus et Soieries

quelques centaines de mètres de marchandise, de première qualité, sont mises en vente

TOILE CHEMISIER — 1.95
soie rayonne unie, bien lavable, pour robes, blouses et lingerie, teintes mode, largeur 80/90 cm.
Vente libre le mètre

BEMBERG LINGERIE — 3.90
une merveilleuse disposition de nouveaux dessins pour la belle lingerie, une qualité extra fine et solide, largeur 80 cm.
Vente libre le mètre

JACQUARD FANTAISIE — 4.90
haute nouveauté pour robes et deux-pièces élégants, qualité et dessin inédits, nuances mode, largeur 90 cm.
au prix remarquable de
Vente libre le mètre

FLANELLE FIBRANNE UNIE — 5.90
infroissable, au toucher de lainage, qualité magnifique, superbe gamme de coloris mode, largeur 90 cm.
Vente libre le mètre

TISSU MANTEAUX — 8.90
70 % de laine, qualité chaude et recommandée, uni et fantaisie, largeur 140 cm.
10 coupons le mètre

Les prix, la qualité, le choix chez le spécialiste du tissu

La Nouveauté s.a. AU LOUVRE NEUCHATEL

Cuisinière et femme de chambre

très capables, pouvant s'occuper seules d'un ménage soigné, sont demandées pour entrée à convenir. Seules personnes d'initiative, propres et de grande confiance, sont priées de faire offres écrites sous chiffres C. P. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

DAME

cherche emploi en ville, dès 10 heures du matin, pour aider au ménage ou pour travaux de couture. Faire offres écrites sous chiffres D. M. 329 au bureau de la Feuille d'avis.

GRIPPE GRIPPE



FIÈVRE FIÈVRE

BRONCHITE et TOUX

Demandez à votre pharmacien un flacon de

Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi POUR ADULTES : 3 fois par jour une ou deux cuillerées à soupe de sirop prises avec une boisson chaude (le matin, à midi et le soir). POUR ENFANTS : Voir mode d'emploi sur chaque flacon.

PRIX DU FLACON : Fr. 3.80
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Homme de peine, âgé de 48 ans,

cherche emploi

dans fabrique ou entreprise. Pressant. — Adresser offres écrites à C. H. 290, au bureau de la Feuille d'avis.

Menuisier

qualifié, cherche place stable dans importante usine, accepterait éventuellement place de concierge dans fabrique. Offres écrites sous chiffres B. C. 328 au bureau de la Feuille d'avis.

CARTES DE VISITES au bureau du journal

JEUNE FILLE

robuste, cherche place dans boulangerie ou épicerie, pour le 20 avril. — A la même adresse on engagerait un

jeune garçon

sorti de l'école, pour les travaux de la campagne. S'adresser à Fritz Baumann, Brüttelen (Berne).

Jeune femme

cherche place aux environs de Neuchâtel, pour aider au ménage, pas de gros travaux. — Pressant. Adresser offres écrites à J. F. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé, Suisse allemand, connaissant bien la

CALCULATION MODERNE

cherche place dans entreprise industrielle. Offres écrites sous chiffres C. M. 331 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

TOURBE

On demande à acheter, tout de suite, 5000 à 10,000 kg. de bonne tourbe noire, ou malaxée. — Payement comptant. Faire offres par écrit sous S. B. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

Epicier-primeurs

solvable, connaissant à fond la partie et la comptabilité, cherche à reprendre bon commerce, éventuellement gérance. (Discrétion). — Ecrire sous E. P. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande 30,000 litres environ de

vin blanc de Neuchâtel 1944

Faire offres écrites sous V. B. 308 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète
ARGENTERIE USAGÉE
Vieux bijoux or et argent

P. Matthey ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE
Rues Seyon-Hôpital

Semelles crêpe

usagées et déchets de crêpe sont achetés au plus haut prix par la FABRIQUE DE BANDAGES VADI, rue de Morat 55, à Bienne. Une carte suffit.

« Au Négoce » Le bric-à-brac

au bas de la rue du Château 4, achète à prix intéressants, au comptant, les débarras de caves et galetas, ainsi que meubles, vêtements, chaussures, livres, outillage, articles de pêche, bibelots, vaisselle, etc. Chs Bigey. ★

AVIS MÉDICAUX

Dr SCHERF ABSENT jusqu'à nouvel avis

Dr Gilbert Du Pasquier ABSENT jusqu'au 29 janvier

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Charles CHATELAIN et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes amies et connaissances qui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Cudret, le 11 janvier 1945.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » 3

MARISE

ROMAN

par

JEAN MAUCLÈRE

— Ça, fit le pêcheur, avec un bon rire, ça a fait un peu de tout, comme un hauturier des mers du Sud: c'était d'abord une église — Pierre, raidis, l'écoute, à éviter cette goélette ! — après, ils en ont fait un fort, même qu'il y a encore les bornes du génie; pour l'instant, c'est ma maison.

— Votre maison ?

— Oui; dame, la place n'y est pas mesurée !

— Il me semble !

— Faut ça, quand on est une grande famille; chez nous, il y a six enfants, Monsieur... Henri, qu'on vous appelle ?

Le jeune homme inclina la tête, puis il fit :

— Nous, on est trois

— Seulement ?

— Oui... ça doit être bien plus amusant quand on est beaucoup...

Olivier avait enlevé ses sabots, pour plus de commodité; assis jambe de-ci, jambe de-là sur une voile de rechange, il mordait à belles dents alternativement dans un oignon et dans un quignon de pain. Son père reprit, presque grave :

— C'est une bénédiction du ciel qu'une grande tablée ! ça donne du mal, et il ne faut pas ménager ses peines pour faire des hommes et des femmes de toute cette nichée; mais le bon Dieu aide à les nourrir, et vaut mieux travailler avec ses fils qu'avec des étrangers.

Henri se tut; c'était là un raisonnement que ses quatorze ans n'avaient jamais entendu encore; et puis une lame un peu forte, prenant le petit cotre par le travers, lui imprima soudain un balancement un peu vif, contre lequel le jeune Parisien eut à prémunir son équilibre. Désiré remarqua à Pierre, avec satisfaction:

— Il ne tiendra point longtemps d'aplomb ! Quand on aura dépassé les bouées, tu verras !

... Mais on dépassa les bouées, la grosse blanche conique marquée au nom des Sables, et, plus loin, la petite rouge qui érige dans les embruns son chapeau tonkinois. Délibérément, on cingla vers le large, là où, même par beau temps, les grosses lames vertes secouent sans prévenir, sur leur dos glauque, les frêles coques des chalutiers. Mais Henri Chaucier, solidement campé sur ses jarrets, laissait son corps nerveux venir à la vague suivant le mouvement du bateau; et la côte n'était pas encore disparue, là-bas, dans la brume bleue, que le petit Parisien distinguait une armure d'une écoute et connaissait les trente-deux aires du vent.

Jean n'avait pas accompagné son frère en quête d'un embarquement, l'aventure ne le tentant pas outre mesure; seulement, comme la vie de la plage lui paraissait puérile, et tout au plus capable d'intéresser des femmes, telles que tante Lydie ou Simonette, Jean Chaucier s'était livré à son penchant naturel: il avait acheté un carnet de dessin flanqué d'un crayon, et, les mains aux poches, le cœur allègre et le nez en l'air, le garçonnet était parti devant lui, au hasard.

Jean poursuivait à l'école Fénelon des études sans éclat. Des multiples branches du cycle scolaire, une seule intéressait le lycéen; il était passionné de dessin, et les marges de ses cahiers, tout autant que les nappes de sa mère, auraient pu en porter témoignage.

Donc, le garçonnet s'en fut, ce jour-là, au hasard, ce qui est parfaitement admis sur cette plage familiale. Après avoir contourné l'arrière-port, traversé le ponceau étroit derrière lequel s'étendent, sous leur rideau soyeux d'immobile eau verte, les exploitations que la plupart des indigènes appellent, avec un ensemble touchant, les « parc-à-z'huîtres », il longea, dans la poussière noire des usines de briquettes, le bassin à flot ceinturé de rails; une grande goélette au carénage, couchée sur le flanc, les vergues apiquées, environnée de l'âcre fumée du brai chaud, retint un moment, avec son aspect pitoyable de bête blessée, le fils de M. Chaucier. Mais le petit garçon avait soif d'espace et de lumière; par les rues tortueuses du faubourg de la Chaume, où les maisons déteintes des pêcheurs s'épaulent comme un troupeau de vieilles barques au radoub, il gagna le bord de la falaise. Et là, baigné de vent et de soleil, il s'arrêta, ébloui.

Devant lui s'étendait, piquée de voiles rouges, grises ou jaunes, une mer au bleu lavé de vert et qui se confondait, là-bas, avec le ciel, en un dégradé d'azur tendre noyé de vapeurs blondes. C'était un spectacle enchanteur, et il séduisit Jean Chaucier, comme Henri avait été séduit; mais de la même cause les deux frères ne recevaient pas la même impression. Pour l'aîné, la mer semblait une personne vivante, une sorte de monstre attirant et charmeur, qu'il était possédé du désir de maîtriser; pour le second, elle composait un tableau magique, dont il emplissait avec ivresse ses yeux et son âme, et dont il rêvait de fixer la vision ineffaçable sur la toile ou le carton.

La falaise s'éboulait dans la mer en gradins noirs qu'à tout moment drapait le manteau, pailleté d'argent et d'or, des vagues écumeuses. Jean sortit son carnet, l'ouvrit, posa son crayon sur une feuille blanche, essaya quelques traits... La main du garçonnet, bientôt, retomba découragée: comment interpréter cette vie, comment fixer ce mouvement ? Il fallait chercher un modèle plus facile... Le lycéen eut un soupir, et, à pas lents, se mit en marche sur la crête sablonneuse, où, dans l'herbe serrée, rase et brûlée, sautaient des cicindèles au corselet vert, ponctué d'opale.

Jean marchait depuis un quart d'heure quand un grand calvaire, étendant sur l'immensité du large ses bras protecteurs, arrêta ses pas. L'enfant tira son chapeau et examina le monument qui s'offrait à son crayon: oui, cette croix parmi les roches, derrière cette grille ouvragée; au pied, ces hauts vases où s'inclinaient des bottes de genêts et de bruyères, gerbes d'or piquées d'améthyste, cela ferait un joli effet... Mais il ne faudrait pas manquer le Christ; cette perspective inquiétait le petit Chaucier, encore qu'il ne fût pas aussi dévot que l'eût souhaité tante Lydie. Et puis, agenouillé contre la grille, dans une pose d'adoration extatique, un garçon du pays récitait un rosaire. Du personnage? Le jeune artiste ne se sentait pas assez sûr de soi; il passa.

Mais, quelques centaines de mètres plus loin, Jean eut un cri de satisfaction. Plantée au bord de la côte, pas loin de la jetée dont la marée basse découvrait les piles vêtues de goémon brun, une grande bâtisse s'accroupissait sous ses toits moussus. Ce devait être une grange, ou une vieille caserne désaffectée; peut-être un fort, car des parapets délabrés couraient autour. En tout cas, c'était un excellent modèle, pittoresque à souhait, avec des pans d'ombre bien nets et des ouvertures distribuées au hasard... Jean s'assit par terre, chassa quelques sauterelles, bestioles pour lesquelles l'enfant n'éprouvait point une attirance spéciale, et commença de dessiner. Bientôt il s'absorba tout entier dans son travail.

— Oh ! notre maison !

Jean Chaucier se retourna tout d'une pièce, ce qui eut pour effet de projeter sur le sol carnet et crayon. Mais l'artiste ne s'en inquiétait guère, car soudainement une vision d'un autre ordre, et plus intéressante même que la vieille ferme, s'imposait à lui.

Une petite fille le regardait. Pieds nus, mollets bronzés, vêtue simplement — très simplement — d'un sarrau noir, c'était évidemment une enfant du pays. Mais elle avait, dans un visage à l'ovale très pur, au nez droit comme celui d'une petite Grecque, d'admirables yeux de velours noirs, sous un front ombragé de cheveux sombres, retenus par un mince ruban. Le petit artiste fut sensible à la joliesse de cette apparition imprévue, et sans s'arrêter aux piaillements du mioche que la petite traînait par la main, il interrogea avec sympathie:

— Ah ! c'est là que vous habitez?

— Oui. Le Vieux-Fort, qu'on l'appelle. Il y a de la place !

Elle riait, découvrant des dents menues admirablement rangées. Instinctivement, Jean se leva, tira sa veste pour en effacer les plis. La petite ajoutait:

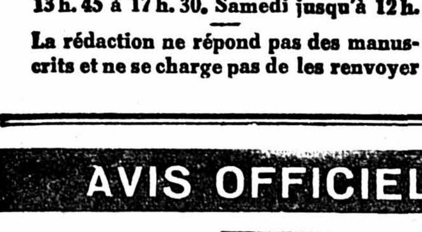
— De la place, il en faut chez nous !

Le jeune Parisien désigna le bébé, qui s'épuisait en efforts pour arracher un pied de romarin aux feuilles grises:

— C'est votre frère ?

(A suivre.)

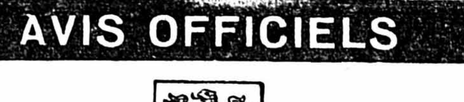
Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer



Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge
Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf



AVIS OFFICIELS




VILLE DE NEUCHATEL

Ecole complémentaire des arts et métiers
Collège de la Maladière

REPRISE DES COURS

dès lundi 22 janvier, à 7 heures
y compris les cours du soir :
A. Cours de perfectionnement.
B. Cours de préparation à la maîtrise fédérale.

LA COMMISSION.





VILLE DE NEUCHATEL

Service de l'électricité

AVIS

La période de froid persistante et l'emploi massif de radiateurs électriques qui s'ensuit soumet le réseau de distribution d'électricité à de fortes surcharges.

Celles-ci sont particulièrement dangereuses aux heures où, normalement, la consommation est la plus forte.

Afin de parer au danger de pannes de courant, le service de l'électricité prie instamment le public de RENONCER A L'USAGE DE RADIATEURS ÉLECTRIQUES CHAQUE JOUR, de 1700 h. à 1900 h.

LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS.

IMMEUBLES

ÉTUDE
Charles Guinand
Neuchâtel
L'INTERMÉDIAIRE
Consultations juridiques
Arbitrages et conciliations
Recouvrements et gérances
Achat et vente d'immeubles
L'Intermédiaire
Seyon 6 Tél. 5 14 76

ENCHÈRES

Enchères publiques d'appareils de radio
à Cernier

Le jeudi 18 janvier 1945, dès 10 h. 30, à l'hôtel de ville de Cernier, 1er étage, il sera vendu : un appareil de T.S.F., marque «Médiator», toutes ondes, un dit, marque «Sonla».
La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P. et sera définitive.
Cernier, le 12 janvier 1945.
Office des poursuites du Val-de-Ruz.
Le préposé, Et. Müller.

A VENDRE

A vendre, occasion favorable,
5 à 6 t. SAURER
basculant Wirz trois côtés
usagé, moteur Diesel 6 cylindres BLD, pneus 40 × 8" à l'avant, roues arrière transformées sur bandages pleins. Demandes sous chiffres C. 70002 G. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Le «Pain croustillant»

est le pain des habitants du nord. Il est fabriqué avec le grain complet du seigle et contient, comme pain complet, toute la force nutritive du seigle avec son germe.

Pain croustillant qualité extra
la boîte de 180-200 gr. net (contre remise de 275 gr. de coupons de pain ou 200 gr. de coupons de farine) **—.55**

Pain croustillant de ménage
la boîte de 230-250 gr. net (contre remise de 350 gr. de coupons de pain ou 250 gr. de coupons de farine) **—.50**

SANS COUPONS :
« Schabzieger » fromage à tartiner le gobelet de 68/70 gr. **—.25**

Cornettes supérieures . . . . le paquet de 500 gr. —.50
Spaghetti supérieurs . . . . le paquet de 500 gr. —.55
Pâtes pour la soupe . . . le paquet de 250 gr. —.60
(vermicelles aux œufs, petites orges aux œufs)
QUALITÉS FINES :
Spaghetti « Cara Mia » . le paquet de 500 gr. —.70
Nouilles aux œufs « A la Ménagère », le paquet de 500 gr. 1.15
Teneur en œufs pareille à celle d'avant-guerre !

MIGROS

VOUS SAVEZ...

... que des fabriques d'automobiles sont détruites, que d'autres ont réduit leur production pour concentrer leur activité sur l'industrie de guerre.

On ne pourra donc obtenir des voitures neuves ni aussi facilement, ni aussi avantageusement que par le passé.

Voilà pourquoi malgré son inaction votre voiture conserve son prix et vous rendra, après la guerre, les mêmes services qu'avant.

A la condition toutefois que vous ne l'ayez pas laissée se détériorer, et que vous la fassiez contrôler sans retard par un professionnel qualifié.

Confiez-la aux spécialistes mécaniciens de Segess-Service, qui l'examineront consciencieusement. Vous recevrez ensuite un rapport-devis détaillé, vous donnant une idée de ce qui devrait et peut être fait avec les subventions pour réparations, variant de 45 à 52 ½ %.



GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
W. SEGESSEMANN & FILS • NEUCHATEL • TÉL. 5 26 38

Société coopérative de Consommation
Pommes raisin
30 c. le kg.
Diverses autres sortes au plus bas prix du jour

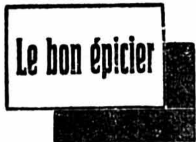
SKIS
d'occasion avec et sans arêtes, état de neuf, une
machine à coudre
de cordonnier, à vendre. S'adresser à J. Tosalli, sellerie-tapisserie, Colombier, tél. 6 33 12.

Je cherche à vendre un
accordéon
nacré à l'état de neuf. Prix modéré. Demander l'adresse du No 324 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
potager neuchâtelois
quatre trous, en parfait état, avec ustensiles, et deux fourneaux ronds en bon état. — S'adresser chez Fritz Piémontesi, Savagnier.

Très belle occasion
A vendre meubles à l'état de neuf, ensemble de salon comprenant un divan-couche, deux fauteuils, un meuble combiné. — Faire offres écrites sous chiffres S. L. 327 au bureau de la Feuille d'avis.




Le bon épicier
CAFÉS - VINS - LIQUEURS
MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL succ.
NEUCHATEL
Téléphone 5 12 34
Service à domicile rapide en ville.

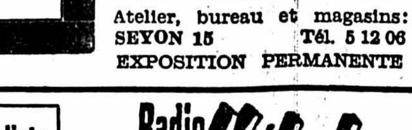

Le menuisier
Ch. et Em. Schray
Entreprise de menuiserie
Rue de la Côte 11
Tél. 5 16 41


Le quincailler



Bibliothèque-circulante
J. KUNZI PLACE DES HALLES 4
Beau choix de livres à des conditions avantageuses
20 c. par semaine et par livre. Nouvelles acquisitions 30 c. pour 3 jours. — Abonnement, expéditions au dehors. — Achat, vente, échange.
TABACS - CIGARES - CARTES POSTALES


L'appareilleur
M. MENTHA
Ferblanterie - Appareillage
Installations sanitaires
Atelier, bureau et magasins : SEYON 15 Tél. 5 12 06
EXPOSITION PERMANENTE



Le spécialiste de la radio


Réparation, location, vente, échange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région


Vélos
L'HIVER EST LA
Il faut penser à garer sa bicyclette. La place vous manque-t-elle ? Je vous éviterai tous ces soucis, car j'ai des locaux bien appropriés. Un coup de téléphone au 5 34 27 et je viendrai la chercher.
G. CORDEY ECLUSE 29



DÉGUSTATION

des
produits surgelés
BIRDS EYE
Fruits - Légumes - Jus de fruits
Mardi 16 janvier 1945
P. PRISI
Rue de l'Hôpital 10

N'hésitez pas de vous réserver un de nos superbes

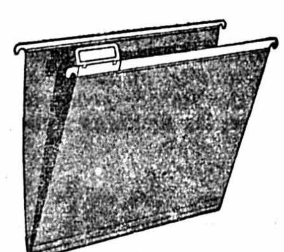
TROUSSEAUX

Draps double fil avec broderie de Saint-Gall, beaux bazins, essuie-mains-vaisselle, linges éponge, etc., au prix de **Fr. 495.—**
Vous serez surpris de la qualité que nous pouvons encore vous offrir aujourd'hui.
Livraison tout de suite ou à convenir. Commodités de payements. Demandez échantillons ; une carte postale suffit.
CASE POSTALE 168, BIENNE 1



CLASSEZ...

mais adoptez
le classement à **suspension**
le plus pratique
le plus rapide
le moins encombrant



conçu, créé, fabriqué par Bigla

Dossier « Bigla Glissfix » à fenêtre métallique coulissante, livré avec papier pour inscription du titre et celluloïd protecteur
Les 25 pièces 18.40
Le cent 67.40



Agence exclusive Bigla
Rue Saint-Honoré 9
NEUCHATEL

MEUBLE A VENDRE
Grande et belle armoire bernoise ancienne. — Téléphone 5 32 26.

Pour
Trousseaux en vitrine
PUR FIL
MI-FIL
Première qualité
ancienne fabrication pour draps de lit
nappages
linges de cuisine
linges de toilette
Kuffer & Scott Trousseaux

LOTERIE ROMANDE

TIRAGE 3 FÉVRIER

NEUCHATEL Faubourg du Lac 2 Chèques postaux IV. 2002

A VENDRE
d'occasion, meubles, potagers, cuisinières à gaz, aspirateurs et radios, outils, habits, chaussures, livres, etc., aux magasins Soldes et occasions, Ch. Remy, Fausses-Brayes 7, et passage du Neubourg. Tél. 5 12 43.

pour 150
points vous obtenez 4 petits fromages à tartiner «bigrement bon» (¼ gras). Ainsi vous tirez le maximum de vos coupons de fromage et en même temps vous allongez la ration de beurre !

Vous trouverez
tous les meubles et ustensiles pour ménage, habits, chaussures, livres policiers et romans, aspirateurs, radios et pièces détachées, etc. Tous les jours du nouveau aux magasins Soldes et occasions. Fausses-Brayes 7, tél. 5 12 43, Ch. Remy (achats-ventes).

POUR DAMES
CAOUTCHOUCS No 35 à 38 pour talons de 5 cm. de hauteur **9.80**
SNOW-BOOTS No 35 à 38 pour talons de 5 cm. de hauteur **15.-**
qualité de caoutchouc extra souple
J. Kurth
Neuchâtel

A vendre, faute de place, un jeu de
football
modèle 1945, ainsi qu'un jeu de hockey, à prix avantageux. — Faire offres écrites à M. M. 330 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

BREVETS
MOSER, ingénieur-conseil, Berne, Marktgasse 40. Prospectus gratuit.

Mesdames !
Pour l'entretien de vos mains, seule
GERCINE
conviendra
DROGUERIE
S. Wenger
Seyon 18 - Grand-Rue 9
NEUCHATEL

A vendre
deux porcs
de 90 kg. environ ; à la même adresse on achèterait une
jeune truie
portante pour mars. — Alexandre Cuche, le Pâquier. Tél. 7 14 85.

A vendre une nichée de
petits porcs
ainsi que deux porcs de cinq mois. S'adresser à Armand Soguel, Cernier.

On cherche à vendre un
génisson
et à acheter de la
paille
Demander l'adresse du No 286 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
POTAGER
trois trous, brûlant tout combustible. — S'adresser : Faubourg de l'Hôpital 30, rez-de-chaussée.

BUREAU
A vendre, faute d'emploi, un bureau en chêne clair, en parfait état 2 m. × 0 m. 85, hauteur 1 m. 10, avec tiroirs et fichiers, fermeture à rideau. Offres sous chiffres P. 1118 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Mlle MONNARD

Professeur diplômé de l'Union des professeurs de danse et d'éducation physique de France
de l'Académie chorégraphique suisse
DANSES CLASSIQUES
DANSES MODERNES
GYMNASTIQUE
INSTITUT : BEAUX-ARTS 3 - Tél. 5 20 38

PARTI OUVRIER ET POPULAIRE

Mardi 16 janvier, à 20 h. 15
dans la salle de BEAU-SÉJOUR
PAUL FELL
et
ANDRÉ CORSWANT
parleront de
L'action du parti suisse du travail et du parti ouvrier et populaire neuchâtelois
ENTRÉE LIBRE

BAUERMEISTER Frères Place d'Armes 8 Tél. 5 17 86
INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE
RÉPARATION DE ROBINETTERIE - DÉBOUCHAGE, etc.

LES SPORTS

LA COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Comme les huitièmes de finale de la coupe ont lieu dimanche prochain, il s'agissait de liquider les matches restés nuls ou en souffrance. Surprise à Neuchâtel où Etoile a pris le meilleur sur Berne; grâce à cette belle victoire, les Stelliens rencontreront Young Boys. A Lugano, les « bianconeri » ont remporté le « derby » tessinois face à Bellinzone et ils rencontreront Grasshoppers dimanche prochain à Zurich.

Etoile - Berne, 4-1.
Lugano - Bellinzone, 3-2.

Etoile bat Berne 4 à 1

En championnat, contre le même adversaire, Etoile a perdu par 6 buts à 2; pour la coupe suisse, le match est resté nul; pour la seconde édition de la coupe suisse, Etoile a gagné par un score très net. Voilà une équipe qui a le sens de la progression, voilà une preuve également que cette équipe a un solide moral que le pire échec ne saurait entamer, voilà enfin une preuve que cette équipe compte dans ses rangs des tacticiens qui ont su tirer une leçon profitable de deux premières rencontres à moitié concluantes.

On avait décidé de ne pas jouer le match à la Chaux-de-Fonds à cause de la neige; à Neuchâtel, il y en avait tout de même, mais en quantité plus abordable, de sorte que le match s'est disputé dans des conditions normales. Le football n'est pas un jeu de salon et un bon joueur doit aussi bien s'accommoder d'un terrain boueux ou enneigé que d'une pelouse impeccable. Je dirai même que c'est sur un terrain lourd ou recouvert de neige qu'un joueur peut donner la meilleure preuve de ses possibilités, car la difficulté du sol l'oblige à recourir à des moyens qu'il n'emploie pas d'habitude et c'est précisément ces moyens d'un jour ou d'une occurrence, cette sorte de réserve de talent qui fait la valeur d'un footballeur. Voyez un Amey : il ne lui a pas fallu longtemps pour comprendre que, dans de telles conditions, il ne fallait pas se fatiguer à dribbler ou tâter d'un football académique; par de larges ouvertures en force (il pouvait se le permettre, puisque la balle ne roulait pas), il a mis à contribution ses hommes de pointe, Calame, Schumacher et son avant-centre Monnier. Les Bernois, eux, n'ont pas compris ce principe de base; en se lamentant sur leur défaite, ils auront peut-être enfin tiré la conclusion, mais cinq minutes avant la fin du match, Paul Aebi, Liechti et Wyss en étaient toujours à la petite passe courte qui faisait les délices d'un Guttman en grande forme et d'un Cosanday déchaîné.

Les Bernois auraient d'ailleurs eu une autre raison de chercher à déborder leur adversaire par les ailes: c'est le mauvais jeu de position des demi-ailes chaux-de-fonniers qui « flottaient » entre l'inter et l'ailier avec une espèce d'inconscience inquiétante.

Au point de vue tactique, Etoile a donc su imposer son jeu à l'adversaire, mais ce n'est pas là le seul facteur de sa victoire. Il y a en effet un facteur moral qui joue un grand rôle dans ce club: ses joueurs voulaient tout simplement gagner, au prix de n'importe quel effort, et je vous assure que les efforts n'ont pas manqué. Même un pénalty, accordé trop sévèrement à Berne par M. Dörflinger, ne les a pas accablés et trois minutes plus tard ils marquaient un nouveau but grâce à une ruse de Sioux de l'intelligent Amey, aidé pour la circonstance par l'inter Bieri. Pour une fois que des Romands donnent une leçon de ténacité aux Bernois, il valait la peine de le signaler ! Je vous ai déjà cité Amey, mais toute l'équipe est à féliciter avec une mention toute particulière à Guttmann qui se tire de cette bagarre avec la référence d'avoir dominé un Paul Aeby, à Rusconi et au petit ailier Calame, un joueur farci de qualités. Dans les rangs bernois, l'abondante chevelure rousse de Liechti en fait un point de mire, mais ses dons de footballeur aussi, ce qui n'est pas peu dire. Souhaitons en passant que les avants de Cantonal profitent du salutaire exemple donné par les Stelliens: voilà des joueurs qui tirent au but !

Pour ceux que le film même de la partie captive, je dirai qu'Etoile menait à la mi-temps par un but d'avance réussi par Monnier.

Après le repos, Calame augmenta la marque, puis vint le pénalty bernois suivi du but Amey-Bieri par le truchement d'un coup franc feinté; le tout se termina par un pénalty tiré par Amey.

Match agréable à suivre, animé par une galerie bruyante par nécessité (il fallait bien se réchauffer !) et remporté de façon méritoire par l'équipe que voici :

Etoile: Rusconi; Jeanneret, Cosanday; Amez-Droz, Guttman I, Guttman II; Calame, Amey, Monnier, Bieri, Schumacher.

Arbitrage inégal de M. Dörflinger qui devrait absolument s'abstenir de discuter avec le public. E. W.

Le championnat suisse

Peu de matches, en ce dimanche d'hiver; on a rattrapé quelques rencontres renvoyées cet automne. En ligue nationale A, Servette a battu Zurich à Zurich, ce qui représente un joli exploit; espérons que cette victoire annonce enfin un réveil des Genevois. Dans le groupe B, International a remporté le « derby » genevois en battant Urania pendant qu'Aarau réglait facilement le sort de Zoug. Aarau et International s'annoncent donc comme les principaux adversaires du F.C. Berne.

Ligue nationale A

Zurich - Servette, 1-3.

Ligue nationale B

International - Urania, 2-1.
Zoug - Aarau, 0-3.

Première ligue

Sion - C. A. Genève 6-2
Boujean - Moutier 1-4
Le Locle - Zofingue 1-6
Blue Stars - Arbon 1-3
Red Star - Kickers 5-3
Schaffhouse - Alstetten 4-3
Uster - Chiasso 1-1

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.20, l'orchestre Will Glahé et la chanteuse Germaine Montero. 11 h., émission matinale. 12 h., les pianistes Alfred Siegrist et Willi Marti. 12.15, la voix de Zarah Leander. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., la réponse de Rosine. 13.05, le jazz authentique. 13.25, musique de Liszt. 13.30, les grands interprètes wagnériens. 16.29, l'heure. 16.30, musique légère. 17.15, évocations romantiques. 17.55, l'enseignement de l'architecture. 18.10, mélodies orientales. 18.35, danses slaves et tziganes. 18.55, la gazette de la solidarité. 19.15, inform. 19.25, questionnez, on vous répondra. 19.45, variétés américaines. 20 h., en marge d'un roman, lequel ? 20.20, sonate française contemporaine. 20.40, mélodies d'Henri Duparc. 20.55, l'explorateur clandestin (II). 21.35, musique de danse. 22 h., chronique de l'union internationale, 22 h. 10, exposé des principaux événements suisses. 22.20, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.15, jazz pour piano. 12.40, ballets d'opéras. 13 h. 10, chants d'amour de Gounod. 13.20, valses de Chopin. 13.50 le violoniste A. Menuhin. 16.30, musique légère. 17.15, pour Madame. 18 h., pour les enfants. 18.20, chants d'enfants. 18.45, concerto de Vivaldi. 19.20, œuvres de F. Schubert. 20.05, le Swing-Quartett, Bob Huber et les Ondelines.

Hockey sur glace

Le championnat suisse

Ligue nationale

Montchoisi - Davos 1-5
(0-4, 0-0, 1-1)
C. P. Zurich-Grasshoppers 11-1
(2-0, 6-0, 3-1)
C. P. Berne-Arosa 0-4
(0-0, 2-0, 2-0)

CLASSEMENT

1. Montchoisi	4 joués,	6 points.
2. C.P. Zurich	2 joués,	4 points.
3. H.-C. Davos	2 joués,	4 points.
3. H.-C. Arosa	2 joués,	4 points.
4. Rotweis Bâle	4 joués,	2 points.
5. Grasshoppers	3 joués,	1 point.
6. C.P. Berne	3 joués,	1 point.

Série A

Reuchenette - Young Sprinters 1-5

Série B

Young Sprinters II - Fribourg 15-0

Young Sprinters - Reuchenette 5 à 1

(1-0, 1-1, 3-0)

Ce match, qui comptait pour le championnat suisse série A, s'est disputé hier après-midi à Reuchenette. Young Sprinters remplaçait Hugo Delnon, Benjamin et Bläsi ; par surcroît, Bianchi fut blessé à l'arcade sourcilière au milieu du match et il dut renoncer à terminer la partie. Cela explique le score somme toute « modeste ». O. Delnon (4) et Trivelli ont été les auteurs des buts.

Young Sprinters : Corbaz ; Barbezat, Grether ; Trivelli, O. Delnon, Bianchi ; Wey, Rossier.

Un résultat modifié

(sp) Le 7 janvier, une rencontre de hockey sur glace mettait aux prises au Val-de-Travers, le Young-Sprinters H. C. II de Neuchâtel et l'équipe première de Travers qui fut battue par 12 buts à 1. L'équipe de Neuchâtel ayant fait jouer à cette occasion des joueurs de sa première équipe non qualifiés pour jouer avec la seconde, la ligue suisse de hockey sur glace vient de modifier le résultat donnant match gagné au H. C. de Travers par 5 buts à 0.

Patinage

Sur le Doubs gelé

Le grand concours de vitesse de dimanche

Notre correspondant du Locle nous écrit :

Une foule nombreuse composée de patineurs et de non-patineurs s'est rendue dimanche sur le Doubs pour assister aux grandes courses de vitesse de patin.

La glace était belle par place. La piste de course était excellente.

Relais, 3000 mètres. — Le challenge de la Société des Brenets a été gagné par la section de Brenets-Sports (trois coureurs).

1. Sandoz B., Houriet P. et Dubois E., en 4'2"2; 2. Equipe brenassière, en 4'3"3; 3. Equipe brenassière, en 4'6"3.

Le relais des vétérans a donné lieu à une belle lutte entre anciens patineurs, mais qui n'ont pas perdu de leurs qualités.

1. Bernard, Pilloud et Meyrat, en 4'25"; 2. Seitz Pierre, Seitz Edouard et Noz J.-M., en 4'35".

Le grand fond 6000 m. — Le challenge Pierre Seitz est accordé à une équipe brenassière (total des trois meilleurs coureurs individuels).

1. Schlee, la Chaux-de-Fonds, 11'4"4; 2. Eisenring M., les Brenets, 12'22"4; 3. Huguenin André, les Brenets, 12'23"1; 4. Perret Louis, les Brenets, 13'7"4.

Enfants de 14 à 16 ans: 1. Jotterand R., les Brenets, 2'11"; 2. Houriet P., 2'12"; 3. Meyrat, 2'13".

Les moins de 14 ans: 1. Thommen W.; 2. Frutiger, le Locle; 3. Mathys, le Locle.

La distribution des prix a eu lieu au restaurant du Lac, où M. Pizzera prononça des paroles d'encouragement et remercia la maison Guinand qui avait assuré le chronométrage des courses. Les matches de hockey du Locle et de Saint-Imier ont privé les Brenassiers de concurrents dangereux, mais ce n'est que partie remise. Bonne organisation.

Billard

Les éliminatoires du championnat romand à la Chaux-de-Fonds

(c) Vendredi soir, samedi et dimanche a eu lieu à la Chaux-de-Fonds, dans les locaux du Club des amateurs de billard, le championnat romand de billard, éliminatoires de la partie libre, catégorie IV.

Quelque douze joueurs, venus de Genève, Lausanne et Vevey, ainsi que ceux de la Chaux-de-Fonds, ont, devant une belle assistance, combattu pour la poule finale. Celle-ci, qui s'est déroulée dimanche après-midi, a mis en présence Antenen, la Chaux-de-Fonds, Guyot, la Chaux-de-Fonds, Barbey, C.G.A.B., Genève, et Sautebin, la Chaux-de-Fonds.

Devant de nombreux spectateurs, ces finalistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et se sont classés comme suit :

1. Antenen, la Chaux-de-Fonds; 2. Sautebin, la Chaux-de-Fonds; 3. Barbey, Genève; 4. Guyot, la Chaux-de-Fonds; 5. Delaloye, Lausanne; 6. Cattin, la Chaux-de-Fonds; 7. Varavarn, Genève; 8. Blanc, Vevey; 9. Meri, Lausanne; 10. C. Kohler, Lausanne; 11. Jaquier, Lausanne; 12. A. Kohler, la Chaux-de-Fonds.

Ski

Les championnats suisses de relais

Victoires valaisannes

(A. S.) Les championnats suisses de relais se sont déroulés dimanche au Righi dans d'excellentes conditions. De nombreux spectateurs parmi lesquels nous avons remarqué les colonels divisionnaires Probst et Nager ont assisté aux épreuves qui ont donné l'occasion aux skieurs valaisans d'affirmer une nette supériorité.

L'entraîneur fédéral suédois Nordlund a suivi avec attention la course des sélectionnés nationaux et a tenu à souligner la bonne impression que lui a fait les hommes de Saas-Fée et de Champex.

Au départ il fait un froid très vif mais la neige n'est pas trop dure. Il convient de remarquer que le premier coureur des équipes classées premières a fait une course splendide et que, dans chaque catégorie, le coureur en tête de ligne a distancé les skieurs des quatre équipes et assuré ainsi une nette avance qui a été décisive.

Voici les résultats :

Cat. juniors (5 équipes au départ): 1. S. C. Allalin Saas-Fée, 1 h. 35' 43" pour 23 km. (Alphonse Supersaxo, Benedict Lomatter, P. Supersaxo, César Zurbriggen); 2. S. C. Stoos, Schwytz, 1 h. 38' 12"; 3. S C. Zermatt, 1 h. 39' 1"; 4. S.C. Clariden Linthal, 1 h. 40' 33".

Equipes de 4 hommes: C. B. : 1. S. C. Champex, les 24 km. 400 en 1 h. 39' 13 (Georges Crettex, Droz, Nestor Crettex, Max Müller) ; 2. S. C. Le Brassus, 1 h. 43' 6" (H. Meylan, C. Baud, R. Piguet, H. Fleury) ; 3. S.C. Fluehli, 1 h. 44, 7" ; 4. S.C. Davos, 1 h. 44' 13"; 5. S. C. Chaux-de-Fonds, 1 h. 46' 34" (René Jeandel, J.-J. Soguel, J.-P. Hadorn, G. Turin); 6. S. C. Gothard Andermatt, 1 h. 48' 8" ; 7. S.C. Stoos, Schwytz, 1 h. 48' 08"; 8. S. C. Pfaeffikon, 1 h. 52' 30"; 9. S. C. Einsiedeln, 1 h. 52' 36"; 10. Guardia Confini Lugano, 1 h. 53' 8". — 21 équipes étaient au départ.

Equipes de 8 hommes : C. A. : 1. S. C. Allalin Saas-Fée, les 48 km. 800 en 3 h. 20' 14" (Louis Bourban, Léo et Camille Supersaxo, F. Bumann, Hans Zurbriggen junior, Robert Zurbriggen, Walter Imseng et Arnold Andenmatten); 2. S. C. Urnaesch, 3 h. 28' 36"; 3. S.C. Alstaetten, 3 h. 30' 55"; 4. Unterstrass Zurich, 3 h. 31' 34"; 5. Staffel Zurich, 3 h. 38' 34"; 6. G. G. Berne, 3 h. 39' 7" ; 7. Alpenclub, Krienz, 3 h. 41' 44"; 8. S. G. Granges, 3 h. 41' 46"; 9. S. G. Rutelen, Soleure, 3 h. 45' 59"; 10. S. C. Attinghausen, 3 h. 46' 45" (17 équipes étaient au départ).

Concours de ski aux Verrières

(c) Samedi et dimanche eurent lieu les diverses épreuves du concours interne organisé par le Ski-club des Verrières: fond, descente et slalom.

Les participants furent assez nombreux; la neige était excellente, mais trop peu abondante. La course de fond comptait 14 km. pour les seniors et 8 km. pour les juniors. Le concours de descente présentait de sérieuses difficultés à cause de la forte déclivité du terrain choisi et de la mince couche de neige, et l'on admira le cran des skieurs; il n'y eut heureusement que quelques chutes sans gravité.

A la distribution des prix, le Dr Leu, président du Ski-club, fit l'éloge des concurrents dont la formation est chaque année en progrès ; il félicita particulièrement les skieurs des Cernets qui furent les lauréats de ce concours et qui s'étaient déjà classés brillamment à Macolin, la semaine dernière. Signalons que deux enfants de dix et onze ans avaient été admis à courir avec les juniors et qu'il subirent sans défaillance les trois épreuves imposées.

Voici les résultats (classement général combiné) :

Seniors: 1. Fuhrer Charles, les Cernets, 13,90; 2. Fahrny Fritz, les Cernets, 24,09; 3. Tchäppätt Willy, les Cernets, 25,14 ; 4. Jornod Max, les Verrières, 30,78 ; 5. Jornod Gilbert, les Verrières, 33,53 ; 6. Badetscher Jean, les Cernets, 37,60 ; 7. Giroud Georges, les Verrières, 55,29 ; 8. Fauguel Pierre. les Verrières, 71,29.

Juniors : 1. Fahrny Walter, les Cernets, 1,26 ; 2. Egger Jean, les Cernets, 54,86; 3. Fuhrer Freddy, les Cernets, 65,61; 4. Erb Paul, les Cernets, 76,32 ; 5. Clément Serge, les Verrières, 84,81 ; 6. Wuthrich Willy, les Verrières, 113,54; 7. Erb Fritz, les Cernets, 116,17 ; 8. Jeanneret Georges, les Verrières, 227,72; 9. Jeanneret Lucien, les Verrières, 240,94 ; 10. Leu Philippe, les Verrières, 191,99 ; 11. Leu François, les Verrières, 221,19.

La sélection de notre équipe nationale militaire

La dernière course comptant pour la formation d'une équipe militaire et civile suisse de fond a eu lieu jeudi à Saas-Fée.

L'épreuve se disputait sur une longueur de 25 km., soit un parcours de 12 km. 500 à parcourir deux fois.

La course se faisait en uniforme avec un paquetage de 9 kg. L'épreuve de tir que les concurrents exécutaient dans la première partie de la course, a donné de bons résultats, sauf pour 5 coureurs qui ont été pénalisés. C'est le cas de Robert Zurbriggen qui, malgré avoir réalisé le meilleur temps, ne remporte pas la première place par suite d'une pénalisation au tir.

Notons encore que lt. Wuilloud, de Fribourg, a été victime de la malchance et a dû abandonner par suite d'un bris de ski.

A mi-parcours, nous avons noté les passages suivants. En tête, le lt. Robert Zurbriggen, suivi à 20" du sgt. Max Muller et à 25" du cpl. Nicolas Stump. Les autres coureurs avaient à ce moment-là deux minutes et plus de retard. Les positions sont très peu modifiées jusqu'à la fin et voici le classement final (soulignons dans ce classement l'absence d'Otto von Allmen pour cause de maladie):

1. Cpl. Nicolas Stump, Unterwasser, 1 h. 54' 53"; 2. Sgt. Max Muller, Sierre, 1 h. 55' 33"; 3. Lt. Robert Zurbriggen, 1 h. 56' 52" (2' de pénalisation); 4. App. Hans Schoch, 1 h. 58' 14" ; 5. Cpl. Georges Crettex, Champex, 2 h. 0' 38"; 6. App. Léo Supersaxo, Saas-Fée, 2 h. 2' 50" (2' de pénalisation); 7. App. Nestor Crettex, Champex, 2 h. 3' 28"; 8. Sgtm. Willy Roth, Berne, 2 h. 5' 21"; 9. App. Vital Vuardoux, Grimentz, 2 h. 6' 30" (5' de pénalisation); 10. Garde frontière Louis Bourban, Saas-Fée, 2 h. 9' 44" (5' de pénalisation).

La formation de l'équipe nationale de fond

A la suite des épreuves de sélection de Champex et de Saas-Fée, M. Hans Feldmann, chef suisse de l'entraînement, a formé comme suit l'équipe nationale de fond, équipe qui sera conduite par le colonel Henri Guisan:

Lt. Robert Zurbriggen, Saas-Fée; sgt. Max Muller, Sierre; cpl. Nicolas Stump, Unterwasser; cpl. Georges Crettex, Champex; app. Hans Schoch, Urnaesch; app. Vital Vuardoux, Grimentz; app. Nestor Crettex, Champex; mitr. O. von Allmen, Wengen; gard. front. Bourban, Saas-Fée.

QUESTIONS MÉDICALES

La tuberculose... des accidents

Contractée à la suite d'un accident, la tuberculose peut-elle être considérée comme étant une conséquence réelle et directe de l'accident invoqué ? Telle est la question qui se pose et que nous voudrions résoudre dans ce petit exposé.

Jusqu'à aujourd'hui, les compagnies d'assurance ont toujours refusé de payer les indemnités et les traitements nécessaires à ces cas, en arguant qu'il s'agissait d'une maladie et non pas des suites d'un accident.

Vous tous, qui êtes assurés contre les accidents, vous devez savoir que la tuberculose considérée comme conséquence d'un accident, doit devenir une notion de droit en votre faveur. Voici :

Un ouvrier, un soldat ou un civil est victime d'un accident. Que peut-il arriver ?

L'accident a été parfois si léger et l'homme contusionné est physiquement si fort qu'il ne voit pas la nécessité d'aller sur-le-champ consulter un médecin. Il n'y a pas eu de plaie, on ne voit presque rien : c'est donc un petit accident.

Et les jours passent, les semaines aussi. Cependant, l'endroit contusionné est resté douloureux. A sa grande stupéfaction, notre homme, tout vigoureux qu'il soit, remarque maintenant que la douleur, au lieu de disparaître, s'accentue de jour en jour. Il s'inquiète et, en fin de compte, il va consulter un médecin.

Le médecin consulté fait la grimace et hoche la tête, il n'en est pas sûr, mais il croit qu'il s'agit d'un début de tuberculose osseuse ou autre !... Alors, notre homme essaie de s'expliquer, il expose que, depuis son accident, il a toujours eu un peu mal à cet endroit, mais son médecin l'arrête. « Non, lui dira-t-il, s'il s'agit de tuberculose, cela n'a rien à faire avec votre accident et il est inutile que j'annonce votre cas ; les compagnies d'assurance refusent de s'occuper de ces cas puisqu'il s'agit d'une maladie et non d'un accident. »

Voilà comment les choses se passent et, depuis des années, la médecine officielle reconnaît ce droit de refus des compagnies d'assurance, à tout homme qui, à la suite d'un accident, souffre d'un foyer de tuberculose. Est-ce normal, et la science médicale peut-elle, en toute impartialité, conserver cette attitude ?

Comme chacun le sait, la tuberculose est une maladie, mais elle présente cette particularité que tout individu, dès l'âge de deux à trois ans, en porte le germe, c'est-à-dire le bacille, en lui. C'est pourquoi on dit que la tuberculose est une maladie « endémique ».

En conséquence, il saute aux yeux que toute la population est sujette aux mêmes risques de tuberculose, puisque tous... depuis l'âge de deux ans jusqu'à l'âge de soixante-dix ou quatre-vingts ans, nous pouvons, à la suite de circonstances défavorables, ou à la suite d'un accident, devenir tuberculeux.

Empressons-nous d'ajouter, pour tranquilliser les lecteurs que cela pourrait effrayer, que, sur les milliers d'accidents qui arrivent chaque jour, les complications par tuberculose sont extrêmement rares, ce sont des exceptions.

Il est donc de toute évidence que, lorsqu'un accident provoque, chez un individu sain, un foyer de tuberculose, c'est qu'il s'est produit un phénomène biologique impossible à expliquer et à préciser au point de vue médical, parce que ce phénomène peut se produire chez n'importe quel individu qui n'a jamais souffert de tuberculose, qui n'a pas de lésion tuberculeuse en lui (qui soit décelable) et qui n'a pas non plus d'hérédité tuberculeuse.

On peut en conclure que l'accident a provoqué l'éclosion de ce foyer de tuberculose. Autrement dit, l'accident est la cause directe et unique de cette tuberculose et les compagnies d'assurance doivent en supporter entièrement toutes les conséquences.

* * *

Pour mieux faire comprendre notre raisonnement, nous prendrons deux exemples dans d'autres domaines de la médecine des accidents.

Un homme tombe en faisant simplement un faux pas et il se casse une jambe. L'assurance ne lui dira pas qu'il avait la substance osseuse trop faible et défectueuse, que mille autres hommes en faisant la même chute ne se seraient pas cassé la *jambe et qu'en conséquence* l'assurance refuse de lui payer ses prestations. Non. L'assurance accepte de tels cas sans dire un mot et sans discuter, même si la calcification de cette fracture dure des semaines ou des mois. Conclusion : l'assurance ne prend pas et ne peut pas prendre en considération le degré de résistance originel de l'organe lésé (qui est différent dans chaque cas) ni les réactions biologiques inhérentes à la constitution de chaque individu. Or, ce sont précisément ces facteurs qui font varier d'un cas à un autre, les conséquences légères ou graves, des lésions organiques provoquées par un même accident.

Autre exemple : Un homme est victime d'un accident à la tête. Etant tombé ou ayant reçu un coup sur le crâne, il devient par la suite neurasthénique, épileptique ou atteint de psychonévrose. Ici également et cela pendant des mois ou des années, parfois, que l'assurance devra payer à cet homme une indemnité de 100 % d'incapacité de travail, et tous les traitements médicaux nécessités par son cas. L'assurance accident ne cherchera même pas à discuter sa responsabilité si l'individu était sain mentalement et s'il ne présentait pas une hérédité mentale chargée. Ces complications mentales sont du reste rares, elles peuvent cependant subvenir après de petits accidents n'ayant provoqué ni fracture du crâne ni lésions organiques. Une simple commotion ou contusion peut provoquer chez certains sujets de graves complications d'ordre psychique et les compagnies d'assurance en assument toute la responsabilité.

Ces deux exemples illustrent bien notre théorie concernant la tuberculose, et viennent à l'appui de notre thèse qui dit que les assurances sont non seulement responsables des lésions organiques proprement dites, mais encore de tous les troubles imprévisibles provoqués dans l'organisme à la suite d'un accident. Et ces troubles peuvent être d'origine organique, biologique ou psychique.

Le bacille de Koch se trouvant dans tout organisme, le fait qu'un accident bénin ait pour conséquence un foyer actif de tuberculose, ne doit être considéré que comme une complication rarissime de l'accident en question, au même titre que la fracture d'une jambe, inexplicable parce que produite par un accident trop bénin, ou au même titre qu'une épilepsie accidentelle.

Et contrairement à ce qu'elles ont fait jusqu'à présent, les compagnies d'assurance devront à l'avenir accepter ces cas de tuberculose... des accidents, non pas à titre charitable ou partiellement quant aux frais, mais à 100 % d'incapacité de travail, et tous frais de traitements payés jusqu'à la guérison définitive.

Le terme un peu vieillot de « maladie constitutionnelle » ne pourra plus être employé sauf dans les cas très nets de tuberculose héréditaire *ou familiale, ou dans les cas où la* victime d'un accident, elle-même, aura déjà souffert de tuberculose durant sa vie ou si, au moment de l'accident, elle est porteuse de foyers tuberculeux avérés en latence ou en activité.

Dans ces cas-là, les compagnies d'assurance pourront diminuer dans une certaine mesure leurs prestations aux victimes d'accidents ; mais ces mêmes compagnies resteront encore partiellement responsables des suites de l'accident, puisque c'est l'accident qui a été l'étincelle fatale qui a mis le feu à une tuberculose presque à l'état latent, c'est-à-dire qui sommeillait, et que l'intéressé aurait peut-être ignoré durant toute sa vie sans cet accident.

Quant aux individus sains, sans lésions tuberculeuses décelables, il reste indiscutable et évident, répétons-le, que les compagnies d'assurance doivent les indemniser à 100 pour-cent jusqu'à leur guérison définitive, lorsqu'ils sont atteints d'une tuberculose... consécutive à un accident.

Dr P. HULLIGER.

P.-S. — Il est bien évident que, dans cet article, seul le côté strictement médical de la question est discuté. Les énormes services que rendent au public les sociétés d'assurance sont trop connus et trop indiscutables, pour qu'il soit nécessaire de s'y étendre. Et si ces mêmes compagnies d'assurance devaient, pour s'adapter au nouvel état de choses, augmenter légèrement leurs primes, cela ne serait encore pas un mal, car les assurés seraient garantis contre cette grande lacune qu'est pour eux, la tuberculose... des accidents.

LA VIE NATIONALE

Survol de la Suisse

BERNE, 15. — On communique officiellement:

Dans la nuit du 13 au 14 janvier, comme dans l'après-midi du 14 janvier, les régions de l'ouest, du nord-ouest et du nord de la Suisse ainsi que le Plateau et les Grisons ont été survolés à plusieurs reprises par des avions étrangers, volant séparément ou en escadrilles. La nationalité de ces appareils n'a pas pu être établie dans aucun cas.

L'alerte aux avions a été donnée dans les régions survolées et menacées.

Incendie d'une fabrique à Bâle

BALE, 13. — Dans la nuit de samedi, à une heure, le feu a éclaté dans la fabrique de confiserie André Klein S.A., située à l'écart de Neuewelt, près de Munchenstein. Les bâtiments, où sont occupés quelque 120 ouvriers et ouvrières, ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à 700,000 fr. La cause du sinistre n'est pas encore connue.

Une grange et une étable incendiées

GENÈVE, 14. — Un incendie s'est déclaré samedi près de Vernier, dans une grange et une étable appartenant aux dépendances de la ferme de M. Holdener, agriculteur. Le fourrage a été la proie des flammes. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts sont importants. On ne connaît pas encore les causes du sinistre.

Pénurie de personnel enseignant dans le canton de Berne

BERNE, 14. — La pénurie de personnel enseignant auxiliaire, qui se manifeste depuis quelque temps, s'est encore aggravée dernièrement en raison des récentes levées de troupes. Le Conseil d'Etat a décidé en conséquence d'affecter pendant trois semaines à l'enseignement scolaire non seulement les jeunes gens de dernière année des écoles normales comme cela a été fait l'année dernière, mais également les jeunes filles. Ce personnel de renfort a commencé ses fonctions le 8 janvier 1945.

M. Kuntschen ne présidera plus la ville de Sion

SION, 13. — Le conseiller national Kuntschen, président de la ville de Sion, vient de faire savoir au comité conservateur qu'il renonce à une nouvelle candidature à la présidence de la ville. M. Kuntschen a été président de Sion pendant vingt-quatre ans.

M. Tixier à Genève

GENÈVE, 13. — M. André Tixier, ministre de l'intérieur du gouvernement français provisoire, est arrivé à Genève en compagnie de M. Xavier de Gaulle, nouveau consul de France à Genève. M. Tixier, qui était sous-directeur du B. I. T., est à Genève à titre exclusivement privé, et il repartira incessamment pour Paris.

Au parti socialiste suisse

ZURICH, 14. — Une conférence convoquée par le comité directeur du parti socialiste suisse a réuni le 14 janvier 1945 à Zurich, les représentants des partis cantonaux de la Suisse allemande et italienne.

Cette assemblée a été consacrée à l'échange d'informations et de discussions concernant la situation intérieure du parti ainsi que les tâches prochaines du parti socialiste suisse et de ses groupements cantonaux.

Après des exposés faits à ce propos par MM. Werner Stocker et Pierre Graber, secrétaires du parti, suivis d'une vive discussion, les participants ont formulé leurs revendications et suggestions en vue du prochain congrès du parti. Une unité absolue s'est manifestée dans la volonté de poursuivre la lutte pour la « nouvelle Suisse », pour se défendre contre toute tentative de scission et de désagrégation et pour grouper tout le peuple travailleur dans son activité politique et économique.

Noces de diamant

BALE, 13. — Les époux Henri et Elisabeth Finsterwald-Baumann, de Bâle et de Stilli (Argovie), fêteront lundi leurs noces de diamant. Ils sont âgés de 83 et 87 ans respectivement.

† Gottfried Keller, ancien conseiller aux Etats et botaniste connu

AARAU, 12. — Jeudi soir est décédé, à Aarau, dans sa 73me année, M. Gottfried Keller, ancien conseiller aux Etats.

Le défunt fut membre du Conseil de ville d'Aarau de 1902 à 1918 et membre du Grand Conseil du canton d'Argovie de 1907 à 1921 et de 1925 à 1929. Depuis 1912., M. Gottfried Keller appartenait au Conseil des Etats qu'il présida en 1925-1926. De 1928 à 1932, il fut membre de la délégation suisse à la Société des nations. Comme membre du Conseil des Etats, il joua un rôle prépondérant dans tous les grands travaux législatifs.

Il consacrait son temps libre à la botanique et il fut l'un des meilleurs connaisseurs des orchidées. Il publia une œuvre en plusieurs volumes à ce sujet.

Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS

9. Henri-Louis Reymond, né en 1871, fils de Constant-Alexis et de Louise-Julie née Charpentier, à Neuchâtel.
10. Alice-Adèle Roulin née Rausis, née en 1900, épouse d'Emile-Charles Roulin, à Neuchâtel.
10. Marcel-Robert Ferrari, né en 1944, fils d'Abel-Robert et de Nelly-Murielle née Perrinjaquet, à Neuchâtel.
11. Constant-Emile Thiébaud, né en 1895, époux de Germaine-Emma née Strehl, au Landeron.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

PROGRESSION AMÉRICAINE DANS L'ILE DE LUZON

Les troupes yankees sont à 40 km. à l'intérieur des terres

Q. G. DU GÉNÉRAL MAC ARTHUR, 15 (Reuter). — Les troupes américaines poursuivent leur avance dans l'île de Luzon. Elles ont traversé l'Agno, à Bayambang, à 40 km. de la baie de Lingayen. Mantgatarem a été occupé. La tête de pont américaine a maintenant une longueur de 72 km.

Les Américains s'approchent de Catablan, dans le centre de l'île.

La flotte britannique prend part aux opérations des Philippines

TOKIO, 14 (D.N.B.). — La presse japonaise apprend de Singapour que des unités de la flotte britannique prennent part aux opérations d'invasion dans les Philippines. Selon l'« Asahi Shimbun » la flotte britannique se compose de deux cuirassés, d'un porte-avions et d'une série de croiseurs et de contre-torpilleurs. Toutefois, elle ne possède pas de vapeurs modernes de moyen tonnage et doit ainsi opérer d'entente avec la flotte américaine, sous les ordres de l'amiral Nimitz.

Selon des indications du même journal, la flotte anglaise des Indes orientales comprend de son côté 5 à 6 cuirassés, 2 à 5 porte-aéronefs, 6 à 10 porte-avions auxiliaires, 10 croiseurs, 30 destroyers et 30 sous-marins. Il s'agit ici également de bâtiments de vieux modèles.

Terrible accident sur un télétraîneau en Haute-Savoie

Cinq skieurs tués

GENEVE, 14. — La « Tribune de Genève » apprend d'Annecy qu'un terrible accident s'est produit, vendredi vers 16 heures, au télétraîneau de la Clusaz, petite station d'hiver haute-savoyarde. L'appareil remontait la pente du Crêt-du-Loup chargé d'une vingtaine de personnes lorsqu'à la suite d'un accident mécanique, son arrière se retourna sur l'avant écrasant ses occupants. Quelques passagers furent heureusement projetés hors du traîneau et vinrent choir sans dommage sur la piste neigeuse. Malheureusement, cinq skieurs furent tués sur le coup, alors que six autres grièvement blessés étaient dégagés de leur fâcheuse position par une équipe de secours organisée dans la station et transportés dans leurs hôtels respectifs, où ils reçurent les soins immédiats de plusieurs médecins.

SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'armée rouge déclenche de nouvelles offensives

BERLIN, 14 (A. T. S.). — Les Russes, après avoir déclenché les 12 et 13 janvier une attaque sur la tête de pont de la Vistule et à la frontière de Prusse orientale, ont encore passé à l'offensive dimanche matin, comme il fallait s'y attendre, sur la tête de pont de Pulawy et de Magnuszev, ainsi qu'au nord de Varsovie, sur le front du Narev.

Le point central de la grande offensive soviétique se trouve actuellement dans la région de Baranov ou 8 corps blindés ont été mis en ligne à part 35 à 40 divisions d'infanterie. Les chars, en dépit des menaces qui pèsent sur leur flanc, ont sans doute reçu l'ordre de pénétrer profondément dans les lignes allemandes, pendant que l'infanterie doit s'employer à détruire les points d'appui restants.

On ne connaît pas encore exactement l'envergure de l'offensive ennemie sur le front du Narev. L'objectif russe doit être l'embouchure de la Vistule.

Les attaques lancées à partir de Pulawy et de Magnuszev n'ont seulement que le caractère d'opérations de diversion.

Le premier jour de la grande offensive ennemie sur la Prusse orientale s'est traduit par un succès complet de la défense allemande.

Le sort de Budapest serait réglé

MOSCOU, 14 (A.F.P.). — Le correspondant de guerre des « Iswestia » apprend de Budapest :

Le sort de la garnison allemande de Budapest est virtuellement réglé. Les Allemands ne contrôlent plus que quelques quartiers sur le Danube.

Von Manstein à la tête des forces allemandes

STOCKHOLM, 15 (Exchange). — Les milieux bien informés disent que le chancelier Hitler a nommé le maréchal von Manstein commandant en chef des forces allemandes sur le front de l'est en remplacement du général des blindés Guderian.

Des gaullistes condamnés à mort en Allemagne

BERLIN, 14 (D. I.). — La Wilhelmstrasse communique samedi à midi que le gouvernement du Reich, constatant la continuation des poursuites exercées contre les soi-disant collaborationnistes en France, a donné suite à la note qu'il a fait parvenir en décembre dernier par le Comité international de la Croix-Rouge.

A la suite d'une procédure ordinaire, cinq partisans de de Gaulle, qui étaient en mains allemandes, ont été condamnés à mort. La procédure est en cours contre d'autres personnes recrutées dans les mêmes milieux.

Abondantes chutes de neige en Espagne

MADRID, 14 (D. N. B.). — Les chemins de fer espagnols ont été contraints de réduire leur trafic en raison des chutes de neige qui sont si fortes qu'on n'a pas vu tel phénomène depuis 30 ans.

La neige atteint parfois une épaisseur de 6 mètres à Leon, dans le nord de l'Espagne.

La situation en Grèce

On se bat encore dans quelques régions de l'Attique

ATHENES, 14 (Reuter). — Malgré l'armistice, des combats se déroulent encore dans quelques régions de l'Attique. La situation est encore tendue à Salonique. Une colonne britannique, avançant le long du canal de Talanta, a essuyé le feu des mortiers et des mitrailleuses d'un important groupe d'insurgés occupant une hauteur.

Plus au sud, une colonne britannique est tombée dans une embuscade dans les régions montagneuses au sud-est de Levadia. Un violent combat s'ensuivit. Quinze tonnes de matériel de guerre ont été découvertes au nord-ouest d'Athènes.

Le roi Boris de Bulgarie aurait été assassiné par les Allemands

SOFIA, 14 (Exchange). — Au cours du procès intenté à Sofia à l'ancien régent, prince Cyrille de Bulgarie, frère du défunt roi Boris, Cyrille a déclaré devant le tribunal populaire que le roi Boris fut assassiné par les Allemands dans l'avion qui le ramena du Q. G. allié où il était allé en visite.

Les assassins appliquèrent subitement sur le visage du monarque un masque de chloroforme en usage dans les opérations, *mais dégageant des gaz toxiques*. La mort s'ensuivit.

Le prince Cyrille déclara encore que les Allemands se sont défaits de Boris parce que ce dernier refusait de satisfaire à l'exigence du grand quartier allemand concernant l'envoi de troupes bulgares en Grèce.

Budapest, ville martyre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Budapest qui, au 1er janvier 1941, comptait 1,162,800 âmes, se compose, en réalité, de quatre cités, Buda et O-Buda sur la rive droite du Danube, Pest et Köbanya sur la gauche. Des fouilles pratiquées il y a quelques années, rive droite du fleuve, mirent à jour les vestiges d'habitations romaines. Les Romains, en effet, y avaient fondé la bourgade d'Aquincum. Buda a pris sa place. Aquincum figura au premier rang des villes qui défendirent l'empire romain, jusqu'au jour (376) où elle fut prise par des barbares. L'histoire demeure silencieuse jusqu'au neuvième siècle. Lorsque, à peu près à cette époque, arrivèrent les Magyars, ils trouvèrent des habitants de race slave. Trois cents ans plus tard (1241), Pest est ravagé par les Mongols. Après leur départ, Bela IV, roi de Hongrie, repeupla la ville, faisant appel à des colons allemands et autres. Buda devint capitale hongroise en 1361, tandis que Pest devenait une métropole commerciale.

Plus tard, avec les Croisés, arrivèrent les mœurs somptueuses et les avantages issus de la Renaissance française du XIVme siècle. Maçons d'Ile de France et artistes d'Italie firent de cette ville un joyau, alors que des marchands flamands et vénitiens élevaient Pest au rang des plus importantes cités commerciales d'Europe. Les Turcs survinrent ; ils prirent et ravagèrent Pest, en 1526. Les pachas y régnèrent, ainsi qu'à Buda, jusqu'en 1686. Rien ne résista à l'influence musulmane et l'architecture, notamment, qui avait fait la gloire de ces villes, souffrit terriblement de l'occupation. Mais, grâce à leur énergie et à leur position géographique, les populations de Pest et de Buda surmontèrent cette terrible crise.

Stimulée par le patronage de Marie-Thérèse et de Joseph II, la renaissance des citées sœurs s'accomplit rapidement. Elles se réunirent en 1872, en une seule municipalité. Budapest devint le centre politique, intellectuel et commercial de la Hongrie.

Le conflit de 1914-1918 n'affecta guère l'existence de cette capitale. Mais, en 1918-1919, elle connut le règne atroce du communiste Bela Kun, puis une occupation roumaine sans douceur. La conclusion de la paix, cependant, amena une foule de réfugiés provenant des territoires arrachés à la Hongrie par les traités. La vie commerciale et industrielle de la capitale se resentit gravement des événements. Sa situation ne s'améliora qu'avec les réformes financières de 1924.

Budapest, assise sur le Danube, lançait, jusqu'aux combats qui s'y déroulent, six ponts sur le fleuve. Bien qu'anciens, les quartiers de Buda et de Pest ne possédaient guère de reliques historiques de grande valeur. Ils donnaient tous deux l'impression d'avoir été édifiés à des époques récentes. Buda, on s'en apercevait immédiatement en y arrivant, donnait l'impression d'avoir atteint son apogée à la fin du siècle dernier, alors que Pest, au contraire, était une cité en plein développement, aux constructions plus récentes.

C'est à Buda, sur le haut plateau — enjeu de terribles combats entre Allemands et Soviets — auquel on accède par des rues, des escaliers et un funiculaire, que se dressaient la citadelle et le château royal, construit entre 1748 et 1771. Partiellement incendié en 1849, il fut agrandi au début de ce siècle, si bien qu'il comportait 860 pièces. Non loin de là se trouve l'église du Couronnement, dont Bela IV entreprit la construction au XIIIme siècle et que le roi Matthias Corvinus termina au XVme siècle. La vue, des hauteurs de Buda, est impressionnante. Elle s'étend au delà de Pest. Le regard suit les méandres que dessine le Danube, jouant à cache-cache entre de nombreuses collines. L'île Margaret, avec ses établissements balnéaires et ses hôtels, flottait sur les ondes apaisées du fleuve...

Qui n'a entendu parler des Champs-Elysées de Budapest, cette avenue Andreassy menant du centre de la capitale au Varosliget, cet imposant parc public ? L'Université de Pasmany, avec ses quelques milliers d'étudiants, l'Académie des sciences, celle de musique, dont Liszt fut directeur, les écoles de peinture, les écoles théâtrales, faisaient de Budapest un centre intellectuel et artistique dont la grande renommée n'était point surfaite... Aujourd'hui, le feu y ravage tout. Les chars roulent dans les vieilles rues. Les maisons s'effondrent. Deux totalitarismes sans pitié ont réduit en décombres un joyau de la civilisation chrétienne. Il est des gestes que l'humanité ne saurait pardonner.

Jacques AUBERT.

A propos d'un mystérieux poste émetteur

QU'EST-CE QUE « MARY OF ARNHEM » ?

LONDRES, 14 (Reuter). — Depuis quelque temps, un émetteur clandestin, que l'on croit être allemand, émet à certaines heures de la journée ou de la nuit sur la longueur d'ondes de la BBC et jusqu'à vendredi tentait de faire croire que c'était l'émetteur même de la BBC. *Toutefois*, vendredi après-midi, l'émetteur clandestin a laissé tomber le masque de la radio anglaise.

A 15 h. 30, il recommença ses émissions par une annonce de « Mary » la femme qui parle généralement au micro de cet émetteur disant: « Nous allons maintenant vous relayer le programme des forces expéditionnaires alliées. Puis « Hans » vous parlera. »

Lorsque « Hans » prit la parole un quart d'heure plus tard, il commença par déclarer qu'il n'était le porte-parole ni de Gœbbels, ni d'Einsenhower ou de Montgomery. Il parle, dit-il, pour lui-même « comme un homme intelligent qui aime la paix et hait la guerre ».

A 16 heures, le signal horaire de la BBC fut retransmis puis suivirent « les dernières nouvelles ». C'était la reproduction exacte du communiqué du G.Q.G. interallié.

VERS UN REMANIEMENT DU CABINET POLONAIS

LONDRES, 14 (Exchange). — On s'attend, dans les cercles diplomatiques de la capitale, à un prochain remaniement du gouvernement polonais en exil. Le nouveau cabinet comprendrait à *nouveau un représentant* du parti agrarien (parti de M. Mikolaïczyk). Les socialistes, bien que représentés au gouvernement actuel, ne s'étaient jamais montrés satisfaits de l'abandon de M. Mikolaïczyk et de son parti et ils ont discuté longuement avec les représentants de celui-ci en vue d'une collaboration plus étroite.

Mais ce sont les chrétiens-démocrates qui ont finalement envoyé une délégation au président Rackiewicz pour le prier de convoquer les quatre principaux partis à une conférence en vue de remanier le gouvernement ou même d'en instituer un nouveau. Le président a fini par céder et la conférence pourra avoir lieu à la fin de la semaine.

M. Roosevelt se rendra-t-il dans la capitale française ?

WASHINGTON, 14 (Reuter). — Le ministère de la guerre a confirmé samedi, dans un mémorandum remis à la presse, que M. Stephen Early, secrétaire privé du président Roosevelt, a été appelé à faire du service par le général de brigade Allen, chef de la section qui s'occupe des communications avec la presse au quartier général du général Eisenhower. En même temps, on apprenait que M. Roosevelt avait approuvé cette demande de service qui portera sur une période de plusieurs semaines. Elle commencera au début de février. Ce fait est considéré, dans les milieux de Washington, comme laissant entendre que le président Roosevelt visitera éventuellement Paris.

NOUVELLES DE FRANCE

Restrictions de papier pour les journaux

PARIS, 14 (A.F.P.). — Le gouvernement a décidé de réduire de 50 pour cent à partir du 16 janvier la consommation du papier destiné aux journaux. Cette mesure provisoire est prise, précise un communiqué du ministère de l'information, à la suite de la pénurie des moyens de transport et afin que les nécessités de la défense nationale aient la priorité dans toutes les branches de l'activité française. Chaque publication a la faculté de réduire son tirage, son format ou sa périodicité.

Le communiqué ajoute que la durée des restrictions sera réduite au strict minimum.

Les *journaux parisiens quotidiens* ont décidé, en conséquence, de réduire leur format.

L'annonce de cette mesure a créé un certain malaise dans les milieux journalistiques et le syndicat de la presse parisienne, dans un communiqué reproduit dans l'ensemble des journaux de Paris, après avoir protesté, assure le public que les journaux s'efforceront de donner toujours malgré leur format réduit, le maximum de nouvelles.

Nouvelles restrictions ferroviaires

Les trains de voyageurs provisoirement supprimés

PARIS, 14 (A.F.P.). — Un communiqué publié par le ministère des travaux publics annonce que « tous les trains de voyageurs seront provisoirement supprimés à partir du 16 janvier ».

Le ministère justifie une telle mesure par la nécessité d'assurer malgré les circonstances atmosphériques actuelles, les transports militaires et les transports indispensables de charbon et de ravitaillement. Cependant, les trains à traction électrique, les trains ouvriers, les autorails et les trains de marchandises - voyageurs continueront de circuler. Désormais ne pourront voyager que les porteurs d'ordres de mission délivrés pour des motifs d'intérêt national.

M. Mendès France, ministre de l'économie, dans une allocution radiodiffusée samedi soir a déclaré que la suppression d'un grand nombre de trains de voyageurs était destinée à libérer des locomotives pouvant ainsi servir à remorquer des convois de charbon. D'autre part, en ce qui concerne les restrictions de gaz, on a annoncé que les économies affecteront en premier lieu les industries dont la production n'est pas absolument nécessaire.

Nouvelles restrictions de gaz et d'électricité à Paris

PARIS, 14 (A.F.P.). — En raison du ralentissement des arrivages de charbon, de sévères restrictions de gaz et d'électricité seront prises la semaine prochaine. Les boîtes de nuit seront fermées, tous les magasins autres que ceux d'alimentation et les pharmacies devront fermer à 17 h. L'éclairage des vitrines est absolument interdit. La distribution du gaz sera interrompue à partir de 20 h. 30.

Le gouvernement français écarte des revendications italiennes

PARIS, 14. — United Press apprend que le cabinet français, réuni sous la présidence du général de Gaulle, a décidé, au cours de sa dernière séance. de refuser d'examiner les revendications que l'Italie aurait l'intention de présenter à la France.

Cette décision du cabinet français se réfère à une demande du gouvernement italien pour que la colonie italienne de Tunisie puisse jouir, comme par le passé, de tous ses privilèges. Le gouvernement français a constaté, par contre, que les concessions que la France avait faites en son temps en Tunisie ont été annulées par la déclaration de guerre. La France n'a pas encore de représentant diplomatique à Rome et les milieux habituellement bien informés croient savoir que les relations diplomatiques entre les deux pays ne seront pas rétablies aussi rapidement qu'on l'espère en général.

Les négociations franco-britanniques progressent favorablement

PARIS, 14 (Reuter). — Le journal « Libération » annonce dimanche:

Les négociations en vue de la conclusion d'un pacte d'assistance entre la France et la Grande-Bretagne progressent de façon satisfaisante.

Les milieux diplomatiques déclarent que les deux parties examinent maintenant en détail les propositions faites qui seront définitivement arrêtées après la conférence des trois puissances.

Carnet du jour

Apollo : 20 h. 30. L'ombre du doute.
Palace : 20 h. 30. Un de la Canebière.
Théâtre : 20 h. 30, le sinistre Mr. Hyde.
Rex : 20 h. 30, Sérénade de Schubert.
Studio : 20 h. 30, Le comte de Monte-Cristo, 1er épisode.

Attaque américaine dans la Sarre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Q. G. ALLIÉ, 15 (Exchange). — A la suite de l'heureuse issue des combats en Belgique et au Luxembourg, le général Patton a eu assez de liberté de mouvement pour repasser à l'attaque plus au sud. Ses troupes ont effectué une percée de 18 km. au nord-ouest de Merzig, entre la Moselle et la Sarre et ont occupé, à 4 km. au delà de la frontière, le centre industriel de Tettingen.

Les combats en Alsace

La pression allemande persiste dans le secteur alsacien. L'adversaire a obtenu des renforts dans la région de Haguenau et la situation paraît plutôt confuse. Certains rapports de front relatent d'énergiques contre-attaques de la 7me armée américaine et de la reprise par ces troupes de la localité de Hatton, au nord de la forêt de Haguenau, qui constitue depuis plusieurs jours le centre de gravité de sanglants combats.

Au nord et au sud de Strasbourg, où les Allemands continuent de défendre leur tête de pont sur le Rhin, la situation reste inchangée. La tranquillité règne à Strasbourg. La nervosité qui s'était emparée ces jours précédents de la population de cette ville, semble passée. Les autorités n'ont pris aucune mesure d'évacuation de la ville, ce qui est considéré comme un indice certain que la situation s'est stabilisée. La déclaration faite par le général Delattre de Tassigny disant que la défense de la capitale alsacienne a été confiée à la 1re armée française a fait une profonde impression sur la population de Strasbourg.

Grands combats aériens au-dessus de l'Allemagne

LONDRES, 14 (Reuter). — On communique officiellement :

Les avions américains ont abattu dimanche en combats aériens au moins 140 appareils allemands. Plus de 900 Liberator et forteresses volantes ont attaqué des installations pétrolières, des fabriques d'essence synthétique, des aciéries et des dépôts de benzine en Allemagne. Les bombardiers ont volé sous la protection de 850 chasseurs Mustang et Thunderbolt.

X Y Z

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si l'on parle d'un sieur B, dans une affaire grave, ou dans une conjoncture simplement ridicule, tout le monde comprend que c'est bien d'un B qu'il s'agit. Mais les B sont légion. Si l'on parle d'un sieur X, d'un sieur Y, et même d'un sieur Z, il y a doute. De ce doute, nous pouvons, à l'occasion, bénéficer, je l'entends bien. Mais outre qu'il est inique de désigner par un Z celui qui devrait l'être par un B, c'est vexant pour nous, et compromettant, de voir ces lettres qui nous sont propres depuis le jour de notre naissance et qui furent l'humble bien de notre famille servir à cacher l'identité réelle d'individus avec lesquels nous ne voulons rien avoir de commun. L'amour de la vérité, cependant, m'oblige à reconnaître que, dans un certain sens, nous sommes moins désavantagés que les J ou que les Q.

Porter tel nom ou tel autre, ce n'est pas une affaire indifférente. Un humoriste remarquait récemment que Tolstoï, s'il avait été Français, et non Russe, aurait dû s'appeler M. Legros (c'est en effet ce que tolstoï *signifie) et que son prestige en eût souffert. Sur ce point, je demeure sceptique. Je ne vois pas, en effet, que les noms de Corneille et de Racine aient nui dans l'histoire littéraire à ceux qui leur donnèrent tant d'éclat. C'est peut-être une question d'habitude. Car Françoise de Rimini était Polenta du temps où elle n'était pas encore mariée, et quand nous l'apprenons, il nous en vient un petit mouvement de gaieté !*

Plus fâcheux est le cas où la consonance même du nom paraît comique. Le plus admirable poète lyrique de la Hongrie est assurément Pétöfi : ne peut-on supposer que sa gloire, dans les pays de langue française, eût été plus belle et plus prompte sans ces trois syllabes, dont l'ensemble à notre oreille sonne un petit peu drôlement ? Cela doit venir de ce que nous avons l'esprit mal fait. N'importe, la bienveillance ou la malice des fées est visible dans le choix de ces lettres dont la succession sert à nous désigner.

Henri de ZIÉGLER.

Communiqués

Cours de ski pour les jeunes

La Société fédérale de gymnastique de Neuchâtel-Ancienne, profitant du matériel mis à sa disposition par le bureau cantonal de l'instruction préparatoire, et désirant donner à notre jeunesse les moyens de passer quelques heures au grand air, loin du bruit et surtout d'oublier pour un moment les soucis quotidiens, organise un cours de ski, qui aura lieu tous les dimanches dans la région de la Vue-des-Alpes.

Espérons que nombreux seront les jeunes de 15 à 20 ans, qui voudront profiter des avantages qui leurs sont offerts.

AVIS TARDIFS